



LE MOT DU MAIRE

Déjà décembre, nous voici donc au crépuscule de 2022.

Année mitigée, avec d'un côté l'allègement du protocole sanitaire qui a permis l'organisation de la plupart des manifestations telles que la fête patronale, la fête de l'école, la fête des classes pour ne citer que celles attirant le plus de personnes.

Et d'un autre côté, la guerre déclarée aux portes de l'Europe. Ce conflit a entraîné des pénuries de matières premières et aussi de certains produits.

Sans oublier l'envolée des coûts de l'énergie avec pour conséquence, une hausse importante des prix à la consommation et une baisse du pouvoir d'achat : pour la commune, cela nous oblige à prendre des mesures tant au niveau du chauffage dans les salles mises à disposition des associations que l'éclairage public.

La période de Noël approchant, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à tous.

PASCAL BRUN



Rétrospective



Le 8 octobre, à 11 heures, environ 70 conscrits ont déambulé dans les deux rues principales du bourg.

Le thème choisi pour ce défilé réussi : les films !

Certains conscrits ont choisi de se costumer selon un film proche de leur année de naissance, comme les 10 ans avec « L'élève Ducobu » sorti en 2011, les 19 ans avec « Aviator » en 2004, les 20 ans sur le thème de « Pirates des Caraïbes » sorti en 2003, ou encore les 30 ans avec « Les Visiteurs » en 1993.

D'autres ont pris plus de liberté dans leur choix, comme les 50 ans qui ont défilé sur le thème du « Gendarme à Saint-Tropez », les 60 ans avec le couple « Olive et Popeye », les 70 ans « Astérix et Obélix », ou les 18 ans avec le thème des super-héros.

Le défilé a été suivi par un banquet réunissant environ 250 personnes à la salle de la Buissonnière.

Le soir, ce sont près de 360 entrées payantes qui ont ouvert le bal des classes. Il a été organisé par la classe en « 3 » qui d'ores et déjà lance les préparatifs de la prochaine fête des classes prévue pour Pâques en Avril 2023.



Les 10 ans



Les 30 ans



Les 60 ans, suivis des 50 ans



Les 10 ans, suivis des 80 ans

Commission « Bâtiment »

- L'église est fermée pendant la période hivernale en attendant de solutionner le problème de chauffage.
- Un balatum a été installé à l'école dans le couloir des classes des cours élémentaires, lors des vacances de la Toussaint par une entreprise locale.
- La taxe foncière a évolué cette année, en partie dû à la fiscalisation du SYDER et de la hausse prévisionnelle du prix de l'énergie qui a été estimée à + 48 %.

En fonction du plan de sobriété énergétique du SYDER, la municipalité va désormais réajuster les températures comme suit :

Bâtiments		Auparavant	Aujourd'hui
Groupe scolaire - Mairie		20°C	19°C
Salles communales et sportives	Hors utilisation	18°C	11°C
	Utilisation	21°C	14°C
	Soirée	21°C	19°C



Commission « École »



La semaine du goût s'est déroulée du 10 au 14 octobre. Grâce au concours de la cantinière M^{me} Vanessa KARMOUSSI, les enfants déjeunant à la cantine ont pu découvrir des fruits et légumes préparés de façon « inhabituelle ».

Au menu : du citron sous forme de petits sablés, de la noix de coco, du chocolat et de la cannelle qui se sont chargés d'enchanter leurs papilles.

Les élèves de maternelle (TPS, PS, MS) ont, quant à eux, profité de cette semaine pour découvrir des fruits exotiques avec leur enseignante : nashis (poires japonaises), kakis (figue caque), fruits du dragon (ou pitaya) et autre physalis (ou Coqueret du Pérou).

Pour clôturer cette semaine spéciale, ils ont réalisé une salade avec ces fruits le vendredi après-midi.

Toutes les réalisations culinaires confectionnées à l'école sont ramenées par les enfants dans leur foyer.



Commission « Fleurissement »

Bilan du troc du 1^{er} octobre (salle Hors-sac) : ayant eu peu de succès, la délégation prévoit tout de même de retenter l'opération au printemps prochain vers le groupe scolaire.

Des travaux de réfection (avec reprise du mur) et la restructuration de la bande arbustive ont été faits place de la mairie.



Commission « Voirie »



Lors du conseil municipal du 11-10, il a été voté à l'unanimité une nouvelle tranche horaire de l'extinction globale sur toute la commune (22h00 à 5h00) sauf le bourg qui restera allumé les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.



Le département a limité la vitesse à 50 km/h sur une portion de la RD308 (direction Amplepuis) en raison de la recrudescence d'accidents de la route pour la période du 14-10 et jusqu'au 14-04-2023.

Cette route hors agglomération est particulièrement glissante par temps de pluie. Les dépassements sont également interdits.

Conducteurs, pensez à adapter votre conduite !



Nous vous rappelons que, les propriétaires des chiens sont tenus au ramassage des déjections de leurs animaux sur tout domaine public sous peine d'une amende de 35 €.

Malheureusement, nous constatons une recrudescence des incivilités liées aux déjections canines. A ce propos, la commune a installé des sacs à crottes (un sur le parking de la mairie, un autre au stade).

➤ **Une campagne de verbalisation sera menée prochainement.**



Commission « Sports et associations »

Le conseil municipal, lors de la séance du 11 octobre, a voté à l'unanimité la reconduction des subventions aux associations de la commune afin de les soutenir financièrement. Cependant, il a été précisé lors de ce conseil, que l'année prochaine ces subventions pourraient être revues en fonction du nombre d'adhérents de chaque association.



Espace réservé aux conseillers élus n'appartenant pas à la liste majoritaire

Les conditions climatiques, la guerre proche de nos frontières, auxquelles viennent s'ajouter les restrictions à venir (gaz / électricité / voire l'augmentation des produits de première nécessité) vont devoir demander « obliger » nos responsables communaux à prendre des décisions draconiennes pour les dépenses à venir comme notamment les investissements en cours (à modifier ? à reporter ?) tout comme les dépenses courantes (à réactualiser ? à réduire ?), avec pour objectif de pérenniser la bonne gestion financière de la commune.

A tout à chacun de faire de même, dans un esprit de solidarité.

Malgré ces moments délicats : joyeuses fêtes à tous.

« L'Équipe de Demain »

Mairie

Place Antonin Goujat
69550 Saint Jean La Bussière

Tél. 04 74 64 07 18
Mail : mairie@saintjeanlabussiere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30 - 12h00

Pour les administrés n'ayant pas de possibilité pendant ces créneaux horaires, et pour les demandes nécessitant une présence obligatoire un rendez-vous est possible.



Nouveauté

Boîte à idées depuis septembre

Il s'agit d'une proposition d'habitants du village, elle a été mise en place à côté de l'entrée de la mairie dans une des boîtes aux lettres.

Chacun peut suggérer une idée, faire une remarque, proposer une amélioration... d'une façon libre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Celles-ci feront l'objet d'une étude auprès d'une délégation d'élus.

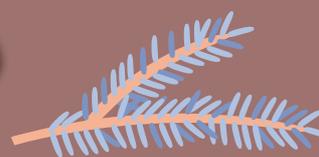
Les propositions anonymes ne sont pas étudiées !



BOÎTE
À IDÉES

Plus d'informations

- Panneau Lumineux
- Panneau Pocket
- Site internet : <https://saintjeanlabussiere.com>
- Facebook



Des spectacles partout, pour vous !

www.ouestrhodanien.fr/programmation-culturelle

Des spectacles partout, pour tous !

NOUVEAU

Saison culturelle 2023

Retrouvez le programme sur ouestrhodanien.fr

Agenda en Beaujolais Vert

www.beaujolaisvert.com/agenda-beaujolaisvert/agenda

Vous avez un évènement à annoncer ?

La COR met à votre disposition un agenda en ligne, qui recense toutes les manifestations en Beaujolais Vert.

Rendez-vous en ligne sur beaujolaisvert.com pour renseigner votre évènement afin qu'il soit mis en ligne.



À voir. À faire.

À la découverte des géosites de la COR

Depuis 2018, le Beaujolais fait partie de la grande famille des "Géoparc mondiaux UNESCO".

Le Beaujolais Vert dispose de quelques géosites remarquables qui révèlent toute la richesse de notre territoire :

- Le Lac des Sapins à Cublize
- Le Mont Tourvéon à Chénelette
- La Roche d'Ajoux à Poule-les-Écharmeaux
- La zone humide des Monneries à Poule-les-Écharmeaux
- l'Écomusée du Haut-Beaujolais à Thizy-les-Bourgs (réouverture en 2024)
- Le quartier Déchelette à St Jean La Bussière et Amplepuis.

